



LE CONTACT



Volume 40 – Numéro 4

Site internet : www.spsern.lacsq.org

Décembre 2020

Dans ce numéro :

Baisse temporaire du taux de perception de la cotisation syndicale	1
Mobilisation	1
Mandat de grève	1
Fonds de solidarité FTQ	2
Congé des fêtes – Payé ou non	2
Vœux des Fêtes	2



L'exécutif du SPSERN :

Brigitte Beaudry
Présidente

Stéphanie Tremblay
Vice-présidente à la
trésorerie et au secrétariat

Louise Dampousse
Vice-présidente aux
relations de travail

Sylvie Bacon,
Vice-présidente aux
communications et à la
CNEST



Baisse temporaire du taux de perception de la cotisation syndicale

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'à partir du 4 janvier 2021 et jusqu'au 31 décembre 2021, vous aurez une baisse temporairement du taux de perception de la cotisation syndicale. Le taux passera de 1,8 % à 1,75 %, soit une baisse de 0,25%.

Lors de la rencontre avec le Comité des finances, nous avons étudié la possibilité de cette baisse du taux de cotisation. La proposition a été adoptée à l'unanimité par les membres lors de l'assemblée générale du 18 novembre dernier.

Mobilisation

Nous tenons à vous remercier de votre grande participation lors de la journée de mobilisation du 18 novembre 2020.

De plus, suite à cette action de visibilité, nous avons fait la 1^{re} page du journal « Info-Laurentides ». Vous pouvez consulter l'article sur internet : <https://journalinfoslaurentides.com/actualites/le-personnel-de-soutien-scolaire-manifeste-on-sort-de-lombre-brigitte-beaudry>.

Merci aussi pour votre belle participation à la journée du 3 décembre dernier dans vos milieux.

C'est ensemble que nous sommes plus fort !

ENCORE MERCI !



Mandat de grève

Comme les négociations n'avancent pas et que la convention collective est échue depuis 31 mars 2020, il a été décidé par le Conseil général de négociations-CSQ, d'aller à la recherche d'un mandat de grève en janvier 2021.

Vous recevrez l'invitation pour une assemblée générale en début janvier.

La rencontre aura lieu par ZOOM. Donc, nous aurons besoin de vos adresses courriel personnelles.



Fonds de solidarité FTQ

Étant donné les mesures sanitaires mises en place par le Gouvernement et la Direction de la santé publique concernant la crise de la COVID-19, nous devons mettre sur pause les campagnes REER dans les écoles et les centres.

Afin de maintenir le service de proximité qui nous caractérise, il sera possible de nous joindre par téléphone et ainsi de vous informer sur le produit du Fonds de solidarité. Si vous souhaitez épargner avec le Fonds, nous pouvons vous accompagner dans le processus d'adhésion, apporter des modifications à un compte existant ou, au besoin, vous acheminer de la documentation papier.

Cependant, si vous jugez qu'il serait préférable d'aller vous rencontrer dans votre établissement, nous le ferons tout en respectant les consignes de sécurité.

Si vous avez des questions supplémentaires, veuillez communiquer avec madame Louise Damphousse au 450-432-3883 ou courriel au (louise.spsern@videotron.ca).

Congé des fêtes – Payé ou non

Pour les salariées et salariés temporaires (moins de 6 mois) : Clause 2-1-.01 B) a)

Payé, à la condition d'avoir travaillé 10 jours depuis son embauchage, et ce, avant l'occurrence du congé des fêtes.

Pour les salariées et salariés temporaires (plus de 6 mois) : Clause 2-1.01 B) b)

Payé, à l'exception des salariés qui effectuent un remplacement dans un poste de moins de 15 heures semaine et qui reçoivent du 11% et du 8% à chaque paie.

Voici ce que la clause 5-2.01 dit :

La salariée ou le salarié bénéficie, au cours de chaque année financière, de treize (13) jours chômés et payés garantis, sans perte de traitement.

Ces jours sont les suivants :

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------|
| - Jour de l'An | - Fête du Travail |
| - Lendemain du jour de l'An | - Fête de l'Action de grâces |
| - Vendredi saint | - Veille de Noël |
| - Lundi de Pâques | - Jour de Noël |
| - Journée nationale des Patriotes | - Lendemain de Noël |
| - Fête nationale | - Veille du jour de l'An |
| - Fête du Canada | |



Nous tenons à vous remercier pour votre implication, votre dévouement et votre précieux travail !

Veillez recevoir nos souhaits chaleureux de bonheur, de santé et de prospérité à vous et à vos proches à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

Joyeuses Fêtes !

De toute l'équipe du SPSEFN

Stéphanie Seaudry

Spire Racou

Stéphanie Tremblay

Louise Damphousse